
Rapport Final

Projet GeRiCo : Sécuriser le parcours des producteurs bio en améliorant la gestion du risque de contamination

Le présent document expose réalisations du projet GeRiCo, mené de juillet 2019 à juillet 2021. Il s'inscrit dans le cadre de la convention de subvention AFB – FNAB signée en Juillet 2019. La FNCUMA et l'université UniLaSalle ont participé à sa rédaction en tant que partenaires du projet. Les réalisations du projet sont présentées par axe de travail.

Axe 1 – guider les producteurs dans la prise en compte du risque de contamination

Objectif de l'axe :

Apporter aux producteurs des conseils leur permettant :

1. De diminuer efficacement le risque de contamination de leurs produits.
2. De savoir comment réagir en cas de contamination de leurs produits

Livrables attendus :

- Livrable 1 : Kits et vidéos pédagogiques à destination des producteurs bio « *Comment diminuer le risque de contamination* » « *Que faire en cas de contamination ?* »
- Livrable 2 : kits pédagogiques à destination des CUMA et des producteurs partageants du matériel « *Comment éviter les contaminations liées au matériel en partage* »

Livrable 1 - Etapes de travail

- *Travail sur la base de données Sécurbio.*

En partenariat avec le Synabio et l'ITAB, un travail d'analyse des données de contaminations disponibles sur la base de données Sécurbio a été réalisé. L'objectif de cette recherche était d'identifier le profil des contaminations que l'on peut retrouver sur les produits bio, pour adapter les mesures préventives qui seraient proposées dans les kits. En somme cette étape avait pour objectif de s'assurer que les mesures préconisées dans les kits seraient efficaces

- *Travail avec les Groupement d'agriculture bio*

Six groupements régionaux d'agriculture biologiques ont été financés pour organiser des consultations de leurs adhérents sur la question des contaminations. L'exercice consistait à travailler sur les outils de préventions de la contamination (guides pratiques, diagnostics de risque ...) existants et d'identifier leurs marges d'améliorations.

Les producteurs étaient ensuite amenés à exposer les efforts qu'ils étaient prêts à mettre en œuvre pour réduire le risque de contamination, et ceux qui semblaient au-dessus de leurs moyens ou de leur volonté.

En résumé cette consultation des producteurs visait à ancrer les kits dans les contraintes de terrain.

- *Consultation d'expert de la dérive (IFV / IRSTEA) et de l'implantation de haies (Afac-Agroforesterie)*

Pendant la réalisation des Kits, de nouveaux experts ont été contactés pour affiner le contenu en cours de construction. Des chercheurs spécialisés dans la dérive des pesticides, rassemblés au sein d'une unité de recherche de l'IRSTEA et de l'IFV ont permis d'enrichir les kits des dernières connaissances en matière de matériel anti-dérive. C'est également dans cette optique que l'AFAC – Agroforesterie a été contactée. Cette dernière a apporté son expertise sur la réalisation de haies brise-vent efficaces.

- *Rédaction et mise en forme des kits*

Une première version brute sous forme de traitement de texte a été proposée à la commission Gestion du Risque de la FNAB, qui réunit des agriculteurs et techniciens experts des enjeux de contamination. Après validation du contenu par la commission, la formalisation sur le site produire bio a été engagée. Deux prestataires ont également travaillé sur la réalisation de vidéos pédagogiques, ainsi que sur une version PDF imprimable.

- *Amélioration du référencement*

Une fois les kits mis en ligne, nous avons contactés deux médias spécialisés (Plein champ et Entraid) pour couvrir la sortie des kits. D'autres médias ont fait des reprises ce qui a permis d'améliorer le référencement des kits sur Google.

Les kits ont également été présentés à chaque événement public organisé dans le cadre de GeRiCo.

Livrable 1 - Résultats

Les kits ainsi que les vidéos sont en ligne, accessibles aux adresses suivantes :

1. [Comment réduire le risque de contamination ?](#)
2. [Que faire en cas de contamination ?](#)

Ci-dessous les articles de presse spécialisée ayant couvert leur sortie :

<https://www.entraid.com/articles/contamination-bio-phytos-kits-bonnes-pratiques-fnab>

<https://www.terre-net.fr/observatoire-technique-culturelle/strategie-technique-culturelle/article/comment-faire-face-aux-risques-de-contamination-des-parcelles-en-agriculture-biologique-217-175670.html>

<https://www.pleinchamp.com/actualite/comment-eviter-la-contamination-entre-parcelles-bio-et-non-bio>

Livrable 2 – Etapes de travail

- *Travail sur le repérage à priori des situations à risque de contamination*

Les principales sources de contamination internes aux agroéquipements ont été identifiées par les représentants des organismes de certification et les partenaires du projet en s'appuyant sur leurs expériences et connaissance de la problématique (voir plus bas livrables intermédiaires)

- *Extraction et croisement de données quantitative sur les situations identifiées*

Ce repérage « à priori » a ensuite permis une extraction et un croisement de données à partir des informations massives disponibles dans l'entrepôt de données des comptabilités de Cuma (8500

Cuma, 250 000 matériels) pour mesurer quantitativement l'ampleur de situation « à priori » risques (voir plus bas livrables intermédiaires).

- *Repérage de groupes en mixité et pratiques actuelle et possibles*

La précédente étape ayant montré une hétérogénéité spatiale, les fédérations de Cuma de 23 départements (regroupant à priori près de deux tiers des situations à risque dans la base de données) ont été sollicitées pour un repérage qualitatif dans les groupes ayant une pratique de partage de matériel en production biologique et non biologique.

- *Consolidation, expertises et synthèse*

A partir des remontées fédératives des groupes et de leurs conseillers experts en agroéquipement, apporteurs de pratiques (actuelle et imaginée), une écriture des pratiques a été menée par itération. Elle a abouti au livrable principal sous forme de points de vigilances visant à limiter les risques de contamination intrinsèque à l'usage de matériel partagé

- *Relectures, mis en forme et diffusion*

Une phase de partage, de réorganisation du livrable et de validation des contenus a été conduite avec les partenaires du projet et le chef de file. La FNAB a ensuite réalisé la mise en forme du livrable sur la même maquette de page web que les autres kits et réalisé sa mise en ligne.

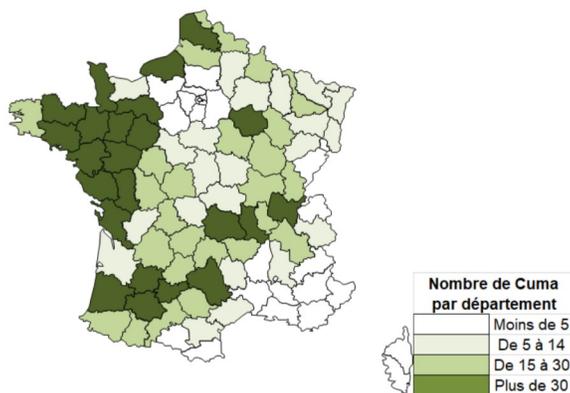
Livrable 2 – Résultats

- *Livrables intermédiaires :*

Identification des matériels le plus fréquemment à l'origine de la contamination

Des retours formulés par les partenaires du projet les matériels les plus porteurs de risques ont été définis comme suit : pulvérisateur, matériel de triage/enrobage des semences et semoir dans la mesure où ces 2 derniers ont contenu des semences traitées. Dans une moindre mesure, les matériels de manutention sont aussi apparus comme à risques : vis à grains et conteneurs de stockage.

Repérage par croisement de données des Cuma à probablement mixité d'usage de matériel :



2129 Cuma repérées comme probable "mixte"
83 % des départements touchés
62 % des CUMA sur seulement 23 départements

- *Livrable final*

Le kit est accessible en ligne : [Eviter les contaminations lors du partage de matériels](#)

La diffusion a été réalisée par plusieurs canaux :

1. <https://www.entraid.com/articles/contamination-bio-phytos-kits-bonnes-pratiques-fnab>
2. <https://www.bio-centre.org/index.php/a-la-une/572-eviter-les-contaminations-lors-du-partage-de-materiel>
3. *Intranet du réseau Cuma :*



Agricolement Bio Développement projets Publié le: 14/09/2021 | Par Stéphane CHAPIUS
De FNCUMA

Partage de matériels et risque de contamination "Bio / non Bio"

Des kits pour prévenir les risques de contamination, notamment par le partage de matériel en mixité de production biologique et conventionnelle.

C'est au cours du Projet GERICO (GEstion des Risques de COntamination) porté par la FNAB que nous avons réalisé une ressource qui se veut simple et abordable par les producteurs. Elle traite du [partage de matériels et des risques de contamination des productions sous cahier des charges biologique](#) par des résidus de produits non autorisés dans ce cahier des charges.

Faisant échos aux travaux précédents sur la gestion des résidus OGM en activité de dessilage déléguée à des Cuma, la classification par niveaux de risques vise à sensibiliser les groupes à prévenir plutôt que guérir.

Sur l'ensemble de l'action à laquelle la FNCUMA a pris part, trois kits ont été réalisés et mis en ligne. Ils ont pour objectif de permettre de diminuer le risque de contamination à la ferme, en offrant aux producteurs bio des outils concrets pour se protéger. La particularité de ces kits réside dans le fait qu'ils s'adaptent à la qualité de la relation avec le voisin.

Un autre kit, permettant de réagir en cas de contamination avérée est également en ligne, et offre un conseil juridique devant permettre au producteur d'obtenir une indemnisation. Là aussi, le propos se veut le plus pédagogique possible, et a été relu par les premiers concernés : les agriculteurs bio.

Vous les retrouverez via ces liens :

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/que-faire-de-cas-de-contamination/>

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/comment-reduire-le-risque-de-contamination-dune-parcelle-bio/>

Axe 2 – favoriser l'émergence d'espaces de dialogues sur les contaminations

Objectif de l'axe :

Favoriser l'émergence d'espaces de dialogue entre agriculteurs sur les contaminations. En impliquant des collectivités locales et/ou les organisations de producteurs, étudier les pratiques propres à diminuer les risques de conflit entre producteurs

Livrables attendus :

- Réalisation d'un module de formation à la coexistence des modes de production dans les collectivités territoriales et / ou en marge de certiphyto
- Engagements de collectivités locales ou de groupes de producteurs dans des démarches d'amélioration de la coexistence entre systèmes agricoles.

Etapes de travail

- *Identification des cibles pertinentes pour déployer un message sur la co-existence entre systèmes*

Des échanges ont été entrepris avec la direction de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'agriculture. Il est apparu que la cible certiphyto était pertinente sur le plan réglementaire, et qu'il était nécessaire de passer par les acteurs classiques du certiphyto (l'ACTA pour les formateurs de formateurs, et les DRAAF) pour apporter les contenus de GeRiCo.

La direction de la performance économique du Ministère de l'agriculture a organisé une réunion des DRAAF pour présenter le projet GeRiCo, et envisager de décliner ce travail en région. 5 régions étaient représentées et ont fait montre de leur intérêt à travailler le sujet. Une réunion avec les organismes formateurs certiphyto d'Occitanie a été organisée.

- *Travail sur un support de formation à destination des publics mixtes*

Dans le cadre de sa certification qualité formation, Félix Lepers, en charge du projet GeRiCo a suivi une formation de formateurs. Il s'est saisi de cette occasion pour construire un programme pédagogique complet, pour une formation « DERIVE DE PESTICIDES : COMMENT GERER LA CO-EXISTENCE ENTRE BIO ET NON-BIO ». Ce programme a été présenté à la formatrice. Sa structure et son contenu ont été validés, en vue de réaliser des formations finançables par les comptes individuels formation Vivéa.

Résultats :

Le programme d'une formation sur la coexistence entre bio et non-bio est disponible, et pourra être proposé à des acteurs travaillant avec un public mixte bio non-bio.

Une réunion visant à former les organismes formateurs certiphyto d'Occitanie a été réalisée, et a rassemblé plus de 40 OF. Cette réunion pourra être répliquée dans d'autres régions.

Axe 3 – étudier les mécanismes financiers de couverture du risque contamination

Objectif de l'axe :

Étudier les mécanismes financiers de couverture du risque contamination :

1. Mesurer le risque de contamination
2. Recenser les dispositifs existants
3. Concevoir de nouveaux mécanismes

Livrables attendus :

Tenue d'un séminaire, et production d'un livrable explicitant les mécanismes pertinents de couverture du risque contamination

Etapas de travail

Des échanges bilatéraux ont été menés par la FNAB et UniLaSalle :

- *Avec Groupama et Pacifica sur le recours à la responsabilité civile du voisin*

Cette réunion avait pour objectif de définir les modalités de mobilisation de la responsabilité civile comme outil pour obtenir une indemnisation suite à un déclassement pour cause de contamination. Il s'agit de savoir dans quel cadre cet outil assurantiel peut être mobilisé, afin de mieux conseiller les producteurs confrontés à un déclassement.

- *Avec le Ministère de l'agriculture sur les dispositifs publics de couverture du risque agricole*

Cette réunion avait pour objectif d'identifier les marges d'actions des pouvoirs publics sur le sujet de l'indemnisation des contaminations en bio. Un focus sera notamment effectué sur les propositions formulées dans le cadre de la prochaine PAC.

- *Travail de recherche par UniLaSalle sur les outils fiscaux mis en œuvre dans d'autres pays*

Sylvie Lupton, enseignant-chercheur en sciences économiques à UniLaSalle Beauvais, et titulaire de la Chaire Management des risques en agriculture UniLaSalle-Groupama Paris Val de Loire a effectué une recherche sur les schémas existants dans d'autres pays.

En matière de principe pollueur-payeur, est-ce à l'agriculteur conventionnel de payer pour une contamination des cultures biologiques (résidus de phyto) lorsqu'un lien de causalité a été prouvé ? Les industries phytopharmaceutiques ne devraient-elles pas contribuer directement à payer cette pollution (sans que le coût ne soit supporté par les agriculteurs) ? Quels mécanismes existent dans d'autres pays ?

Livrables

- *Organisation d'un Webinaire : « déclassement des produits bio contaminés : qui paye ? »*

Un Webinaire a été organisé le 15 avril pour mettre toutes les parties prenantes de ce sujet autour de la table. 70 participants ont été dénombrés, parmi lesquels :

1. Les Ministères de l'agriculture et de l'environnement
2. Des opérateurs économiques, principalement de l'amont de la filière
3. Les deux principaux assureurs agricoles

-
4. Des techniciens agricoles
 5. Des organismes certificateurs

Les débats nourris ont permis d'exposer les difficultés d'indemnisation que les bio rencontrent actuellement, et d'envisager des solutions à moyen/long terme.

Des actes ont été rédigés, et mis en page. Ils ont été envoyés à tous les participants, et serviront de base à un groupe de travail que le Ministère de l'agriculture a prévu de mettre en place pour avancer sur l'indemnisation des producteurs bio déclassés pour cause de contamination.